

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 11/06/2024
Reçu en préfecture le 11/06/2024
Publié le 20/06/2024
ID : 974-249740101-20240611-2024_030_BC_2-DE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de représentés : 2
Nombre d'absents : 1

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2024_030_BC_2
Convention pluriannuelle 2024-2025
avec la Mission Intercommunale de
L'Ouest (MIO) pour son projet
"Attitudes pro : la dosse attitude" et
attribution d'une subvention au titre
de l'année 2024

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Henry HIPPOLYTE - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE

ÉTAIT ABSENT(E) :

M. Emmanuel SERAPHIN

Nombre de votants : 10

NOTA :

La Présidente certifie que :

- la convocation a été faite le :
28 mai 2024

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
10/06/2024

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

M. Olivier HOARAU procuration à Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à M. Henry HIPPOLYTE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 JUIN 2024

AFFAIRE N°2024 030 BC 2 : CONVENTION PLURIANNUELLE 2024-2025 AVEC LA MISSION INTERCOMMUNALE DE L'OUEST (MIO) POUR SON PROJET "ATTITUDES PRO : LA DOSSE ATTITUDE" ET ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

La Présidente de séance expose :

Présentation du projet « Attitudes pro : la dosse attitude »

Dans le cadre de l'appel l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la Région « Initiatives locales en faveur de la formation professionnelle, du développement des compétences et de l'accompagnement aux projets professionnels », la Mission Intercommunale de l'Ouest (MIO) a déposé sa candidature pour le projet Attitudes pro.

Pour le Territoire de l'Ouest, l'objectif est d'accompagner **160 personnes éloignées** de l'emploi (jeunes de bas niveau de qualification prioritairement, habitant prioritairement dans un quartier prioritaire de la Politique de la Ville et des zones de revitalisation rurale).

Au total, 320 personnes seront accompagnées à La Réunion sur 2 ans : 160 personnes dans le groupe Nord, 160 personnes **dans le groupe Ouest**.

Cette action a déjà été financée dans le cadre d'une convention pluriannuelle 2019-2022. 320 jeunes ont été accompagnés sur le secteur Ouest.

Présentation du parcours type :

Les parcours, d'une durée maximale de 9 mois, sont articulés en 5 phases :

1. Une phase de développement personnel à visée professionnelle dans un cadre innovant, le learning center, sous forme d'ateliers (2,5 mois) ;
2. Une première étape de mise en application et d'évaluation des compétences comportementales (« soft skills ») en entreprise ou en CFA sous la forme d'immersion accompagnée par un coach (1 mois) ;
3. Une phase de retour en Learning center pour perfectionner et valoriser les compétences comportementales (« soft skills ») (1,5 mois) ;
4. Une deuxième étape de mise en application et d'évaluation des compétences comportementales (« soft skills ») en entreprise accompagnée par un coach dans des entreprises reconnues comme « sites qualifiants » (2 mois) ;
5. Une phase d'accompagnement à l'emploi.

Les objectifs fixés par le Territoire de l'Ouest dans la convention pluriannuelle sont :

- 10 % des publics accueillis et accompagnés par l'action doivent être bénéficiaires du PLIE.
- 50 % de sorties en emploi.
- Des partenariats et des placements dans les entreprises implantées sur les zones d'activités du Territoire de l'Ouest.

Budget prévisionnel de l'action

Le budget prévisionnel est présenté en annexe.

Les financements sollicités du 01^{er} avril 2024 au 30 septembre 2025 :

- 70 % : Région - à hauteur de 1 580 640,60 €
- 30 % : Partenaires locaux
 - CINOR : 338 708,70 €
 - TCO : 338 708,70 € sur 2 ans répartis de la manière suivante :

| Période | Avril 2024-Décembre 2024 | Janvier 2025 – Septembre 2025 |
|-----------------|--------------------------|-------------------------------|
| Montant maximum | 170 000 € | 168 708,70 € |

L'attribution de la subvention sera présentée chaque année sous réserve de la transmission des bilans et documents indiqués dans la convention.

Les 5 communes sont concernées par l'action.

La convention est disponible en séance.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 18/04/2024.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé de la Présidente de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- AUTORISER l'attribution d'une subvention d'un montant de 170 000 € à l'Association Mission Intercommunale de l'Ouest au titre de l'exercice 2024 pour la mise en œuvre de son projet intitulé « Attitudes Pro : La dosse attitude » ;

- AUTORISER la 12ème Vice-Président à signer la convention pluriannuelle 2024-2025 ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
La Présidente de séance
Huguette BELLO
1ère Vice-Présidente